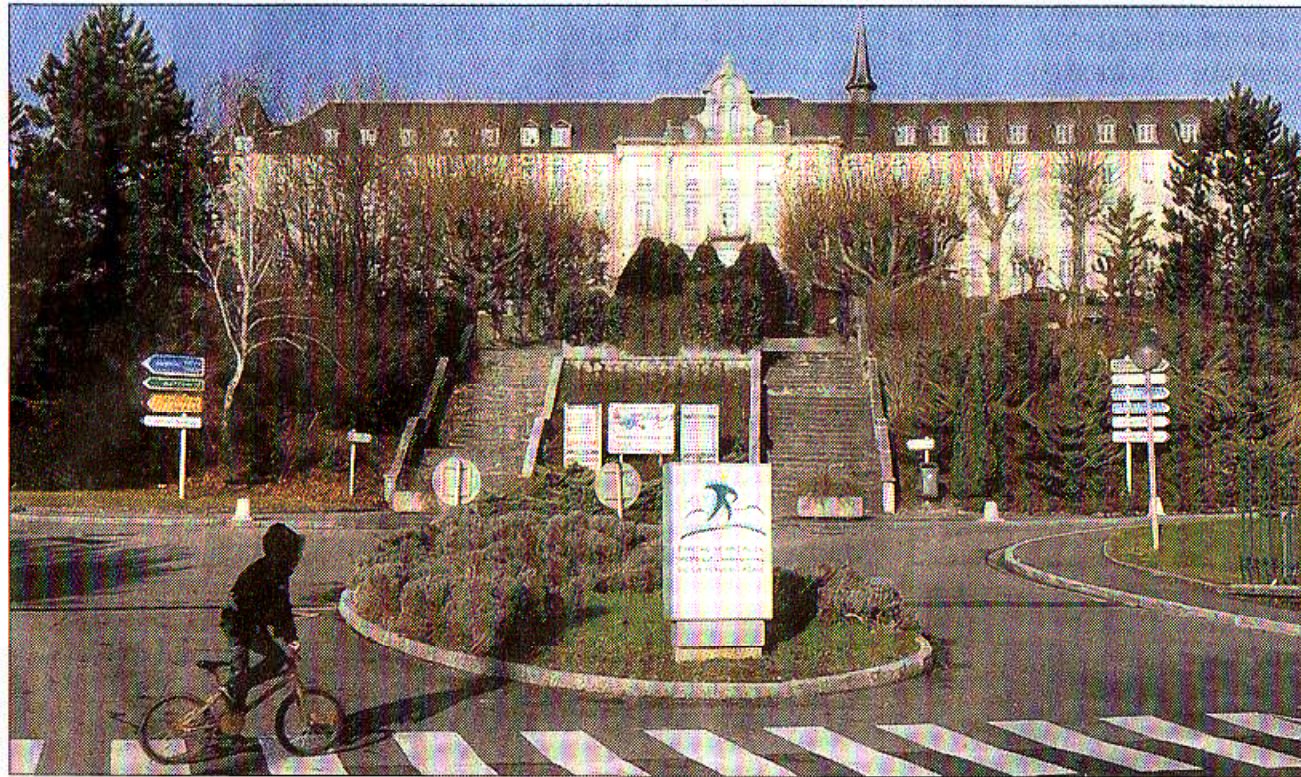


En mal d'hôpital

L'opposition réclame des explications sur le projet de rachat par la Ville de l'ancien centre hospitalier.

Certes prévisible, d'autant plus dans le cadre d'un débat d'orientation budgétaire, thème principal du conseil municipal hier soir, mais de bonne guerre. Le dernier rapport de Chambre régionale des comptes (CRC) n'a pas fini d'alimenter les discussions. Véritables points d'accroches pour l'opposition, certaines de ses préconisations, telles le manque d'information distillées aux élus, ont été soulevées par les socialistes. « L'ébauche d'un document nous ayant été préalablement remis prouve que les remontrances de la CRC ont fait de l'effet », s'est félicité François Ramazan Kaymak (lire ci-contre). Son camarade de l'opposition Frédéric Bernabé, s'inquiétant du classement de Vesoul parmi les villes où le revenu net par ménage s'avère le plus faible (1.827 € pour un couple et 991 € pour



■ Une nouvelle estimation a été demandée par Alain Joyandet. En fonction...

Photo d'archives

une personne seule), pointant une nouvelle fois le doigt sur la perte d'habitants à Vesoul et sur la problématique du logement.

Dernier sujet qui nous amène sur le lit de l'ancien site de l'hôpital de Vesoul au chevet duquel s'est portée la gauche dans son ensemble. Laquelle s'interroge sur la piste du rachat par la Ville

révélée récemment dans nos colonnes. « Aucun opérateur ne peut monter un projet sur l'estimation des Domaines (8 millions d'euros, NDLR) », insiste le député-maire, qui entend éviter les ventes parcellaires, lesquelles nuiraient à l'idée de restructuration globale du site recherchée par la municipalité. « J'ai donc demandé une

nouvelle estimation sur la base d'une équation viable », relève Alain Joyandet, estimant dans un précédent article consacré au sujet qu'« avant de vendre le moindre m², nous en avons pour environ 7 millions d'euros de travaux », démolition et viabilisation obligent. Le maire, qui entend y

Les orientations

► Les orientations budgétaires 2011 sont notamment marquées : par la volonté de diminuer les dépenses de fonctionnement, par un programme d'investissement de 2,5 millions d'euros (pour la réfection des halles en premier lieu). Mais aussi par la stabilisation de la dette et l'augmentation de l'autofinancement, deux derniers points qui font écho au rapport de la Chambre régionale des comptes portant sur la gestion de la ville de Vesoul. Lequel pointait un endettement par habitant 30 % plus élevé qu'une ville de taille comparable (1.228 € contre 933 €) et « une faible capacité d'autofinancement » ayant pour conséquence le recours à l'emprunt.

voir pousser « au moins deux cents logements », l'assure : « Il est hors de question que la Ville s'engage dans une opération qui ne peut être supportée ». D'autant qu'il l'a redit hier soir : « Je n'augmenterai pas les impôts ». Du moins pas au-delà de l'inflation (prévue entre 1,5 et 2 %).

Sébastien MICHAUX